



BRETAGNE ATLANTIQUE

FLASH Appel à projets

Soutien à la décarbonation de la filière maritime française - CMA CGM



Bénéficiaires

Entreprises seules ou en consortium



Durée

Durée totale du projet comprise entre 12 et 48 mois



Type d'aide

Subventions

Assiette de dépense :

- 2M€ min en consortium
- 750k€ min en individuel



Calendrier

Ouvert jusqu'au 14 octobre 2025



Financiers



Projets attendus



Accélérer la décarbonation du secteur maritime français sur l'ensemble des segments de la flotte et la maturation technologique de solutions innovantes afin de permettre à celles-ci d'atteindre des conditions de marché dans l'objectif de réduire les dépenses énergétiques des navires et leurs émissions de gaz à effet de serre et plus généralement, leur empreinte environnementale



Les projets déposés doivent proposer des solutions innovantes portant sur au moins l'un des 4 axes ci-dessous :

- **Axe 1** : L'intégration de nouveaux équipements ou solutions technologiques (matériel ou logiciel) et plus généralement toutes mesures permettant une amélioration à court terme de la performance énergétique et environnementale des navires neufs et existants.
- **Axe 2** : Le développement de concepts de navires décarbonés sur les différents segments de flotte.
- **Axe 3** : Le développement de briques technologiques, de la recherche et développement jusqu'au test de démonstrateurs des solutions sur des navires en opération.
- **Axe 4** : Extension de sites industriels ou amélioration des procédés de production, pour favoriser la décarbonation des chantiers navals et des sous-traitants,



Projets duaux, plaisance et pêche non prioritaires

Plus d'informations



Le Pôle vous vous accompagne

L'accompagnement du Pôle en quelques chiffres :

- **20 ans** d'expérience
- **600** projets accompagnés
- **85%** de projets financés



Anaïs Turpault
Responsable Projets et ingénierie financière